

**COMMUNE D'ANZEME**  
**DELIBERATION N° 2020-06-01**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020**

---

*Nombre de Conseillers*

*En Exercice : 15*  
*Présents : 15*  
*Procurations : 0*  
*Votants : 15*

L'an deux mille vingt

Le 25 mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Anzême, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente sous la Présidence de Madame Viviane DUPEUX, Maire sortant, séance à huis clos.

Date de convocation le 20/05/2020.

**PRESENTS** Mme DUPEUX Viviane, Mr ROUSSEAU Christian, Mme MAUZE Nathalie, Mr LAUNAY Christian, Mr BIDOUE Sébastien, Mr HUET Gérard, Mme BOURIAUD Odile, Mr ROUSILLAT Franck, Mr BERTRAND Cyrille, Mr CLEMENCON Cyrille, Mr ALGIERI Fabrice, Mme SOUBRANT Maryse, Mme GUERRIER Josiane, Mme LEROY Corinne, Mme VANDEVELDE Elizabeth.

**SECRETAIRE DE SEANCE:** Mr HUET Gérard

**OBJET : ELECTION DU MAIRE :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner Monsieur HUET Gérard pour assurer ses fonctions. S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

A obtenue :

-Madame DUPEUX Viviane :

Madame DUPEUX Viviane ayant obtenue la majorité absolue est proclamée maire.

Pour copie conforme, les jours mois et an ci-dessus,  
A Anzême, le 03 juin 2020

La Maire,

Viviane DUPEUX

Certifié exécutoire :

Publié le 26/05/2020

Transmis en préfecture le :

Visa Préfecture